N°468

du 31 Janvier 2012

Pour la Patrie

L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

Editorial

Par Koffi SOUZA

UNION AFRICAINE : OMBRES ET LUMIERES

Le sommet de l'Union africaine qui vient de se tenir à Addis Abeba a été marqué par des considérations politiques et économiques.

Sur le plan politique le sommet a eu à tenir compte de la nouvelle donne résultant du printemps démocratique. Partout de nouvelles formes de gouvernance sont recherchées pour répondre aux aspirations des peuples. Il s'agit de trouver un nouvel équilibre entre les exigences de la liberté et celles de l'autorité sans céder aux excès que pourrait engendrer l'impatience des peuples. L'Afrique doit également faire face à de nouveaux défis de sécurité : les actions conjuguées d'Aqmi et de Al Quaïda déstabilisent le Sahel et de nombreux pays africains sont inquiets devant la déferlante de nouveaux extrémismes.

Il existe une voie pour consolider la démocratie africaine : elle se trouve sur le terrain économique. Développer les pays pour satisfaire les citoyens. Le sommet d'Addis Abeba a été consacré à l'intensification du commerce entre les Etats africains. Il s'agit de lever les obstacles juridiques, physiques et humains pour permettre le renforcement des liens commerciaux.

La construction d'un espace d'ouverture économique renforcera l'unité bien plus que toutes les déclarations politiques.

P.3 **L'ANC réclame un dialogue avec les partis présents au Parlement**

La peur d'un fiasco électoral est née

P.4

Pour la promotion du secteur minier

L'excellence du marbre togolais bientôt présentée aux spécialistes mondiaux du secteur

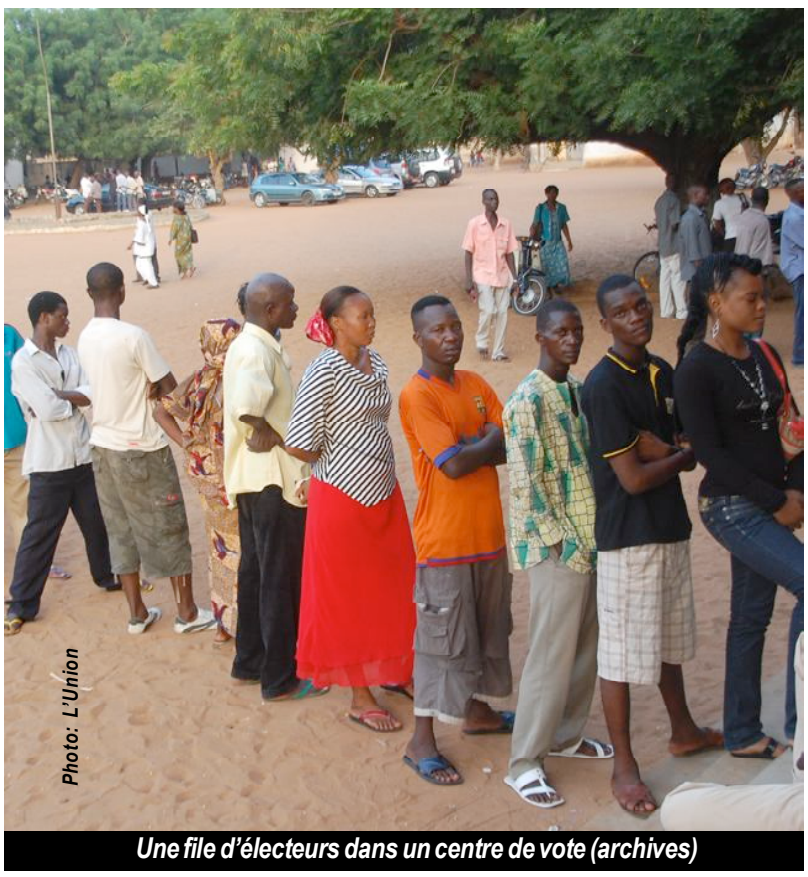

Photo: L'Union

Une file d'électeurs dans un centre de vote (archives)

P.5

Dossier

Qu'ont exactement fait les ministères en 2011 ? (suite)

En Sports et loisirs, en Tourisme : la plaidoirie pour le financement

P.3 Réhabilitation des infrastructures routières à Lomé

Les travaux du Boulevard de Haho lancés pour 12 mois

P.4 Adoption d'une Nouvelle stratégie intérimaire à Whashington

Les grandes ambitions du Togo partagées et soutenues par la Banque mondiale

Prix: Togo, Bénin, Burkina: **250CFA** Zone CFA: **300 F** Europe et autres pays: **1 euro --- Abonnement:** Contacter **22 61 35 29** / **90 05 94 28**

REPÈRES

Journalisme d'investigation au Togo

Une vingtaine de journalistes ont pris part le mercredi 25 janvier à Lomé, à un séminaire de formation sur le thème " Journalisme d'investigation au Togo: défis, contraintes et risques". Cette rencontre qui s'inscrit dans le cadre du programme pour le reportage d'investigation en Afrique (PAIR) est financée par l'Association danoise des journalistes d'enquête (FUJ), l'International Media Support (IMS) et la Fondation pour les Médias en Afrique de l'Ouest (MFWA). Elle a permis d'établir des échanges entre des journalistes rompus à la tâche et ceux qui veulent faire leur première expérience dans l'investigation. Les organisateurs entendent également par cette rencontre, amener les hommes des médias à s'intéresser davantage à l'investigation afin de trouver des solutions au constat selon lequel " depuis la libération des médias en 1991, la presse togolaise consacre plus de 80% de ses colonnes à la politique et se limite à trop d'articles de commentaire, de petits reportages radio, télé et des comptes rendus". Il s'agit aussi d'amener les patrons de presse et les rédacteurs à s'intéresser à ce genre. Les participants ont suivi des communications sur les buts et objectifs du PAIR ainsi que les conditions d'obtention de la bourse d'investigation et l'obligation du postulant. Ils ont également partagé avec des boursiers du PAIR, leurs expériences, élaboré un sujet d'investigation et écouté le bilan des articles d'enquête déjà financés au Togo. Pour le coordinateur national du PAIR, Frank Ayawo Assah, le Togo, "milieu très hostile" au journalisme d'investigation est confronté à trois difficultés à savoir le manque de courage des journalistes, la qualité professionnelle et les moyens financiers, l'un des sérieux handicaps des journalistes capables d'investiguer. Outre ces facteurs, les pesanteurs politiques empêchent la presse de traiter certains sujets relatifs à la politique, à l'économie et à l'armée. Ces handicaps doivent être convertis en défis car il existe beaucoup d'opportunités et "le pays est un vaste champ de sujets rocambolesques ", a indiqué M.Assah. Depuis 2009, le programme soutient le journalisme d'investigation au Bénin, au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, au Ghana et au Togo. Pour postuler, il suffit d'avoir une idée d'enquête et de faire une demande de subvention. Des journalistes togolais ont déjà bénéficié de ce programme avec des sujets sur "Les surcharges et rackets sur la route au Togo"; "Fabrication et vente de Pure water, un véritable marché de dupe" et "Le phénomène de la "dent d'or" à Kpémé, Kpomé, Hahotoé: Redoutable envers de l'exploitation du phosphate au Togo".

Pour une bonne protection des œuvres

Un atelier sur "la protection des Dessins et Modèles Industriels (DMI) à l'Organisation Africaine de la Propriété Industrielle (OAPI)" a réuni les 26 et 27 janvier à Lomé des cadres des administrations publique et privée, des artisans, des industriels et des opérateurs économiques. Organisé conjointement par le gouvernement et l'OAPI, cet atelier survient après la campagne de sensibilisation des utilisateurs du système de propriété industrielle et le séminaire sur la protection des produits locaux tenus courant 2011. Il a permis, entre autres, aux participants de cerner les aspects généraux de la propriété intellectuelle, de mieux appréhender les objets et les caractéristiques des systèmes de dessins et modèles industriels au sein de l'OAPI et à l'étranger. Il s'est également agi de prendre la mesure des avantages que le Togo et les propriétaires des dessins et modèles industriels peuvent tirer de leur protection. Au cours des travaux, les bénéficiaires de cet atelier ont suivi des communications, sur "l'OAPI, l'Institut National de la propriété Industrielle et de la Technologie (INPIT) et leurs missions; les aspects généraux de la Propriété industrielle et la protection des DMI par la propriété industrielle et la défense des droits contre la contrefaçon et la concurrence déloyale". En ouvrant les assises, le ministre de l'Industrie, de la Zone Franche et des Innovations technologiques, El Hadj Bakalawa Fofana a indiqué, qu'en dépit des efforts consentis par le gouvernement, l'OAPI et l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) pour aider à l'utilisation du système de propriété intellectuelle, nombreux sont les inventeurs, artisans et opérateurs économiques qui n'arrivent pas à s'approprier les connaissances et informations requises. Le ministre a relevé que son département doit s'investir dans l'acquisition et le respect des droits de propriété intellectuelle en vue de la création d'un environnement sain et d'un cadre favorable à l'investissement et à la relance de l'économie. Abondant dans le sens, la directrice générale de l'INPIT, Kanda N'na Sary a souligné que dans le contexte actuel de la mondialisation de l'économie où le savoir s'impose, la propriété intellectuelle joue un rôle prépondérant dans la prise de décision sur des sujets ayant trait à l'économie et à la production.

Journée Portes Ouvertes sur les douanes

Les douanes togolaises se sont fait connaître davantage des opérateurs économiques et du public à l'occasion de la célébration de la Journée Internationale de la Douane (JID), le jeudi 26 janvier à Lomé. Placée sous le thème "Les frontières séparent, les douanes rapprochent", cette célébration devenue pour toutes les administrations des douanes du monde une tradition, permet de faire connaître cette institution. C'est aussi une opportunité pour les administrations douanières de réfléchir sur leur politique afin de rapprocher le pays en général et particulièrement les opérateurs économiques et tous les acteurs du commerce international, de faciliter et de sécuriser les échanges commerciaux. Cette journée a permis d'entretenir les représentants du secteur privé, les syndicats de commissionnaires en douane agrées et les diverses personnalités sur le thème général et "Le régime de transit: enjeux et perspectives". Véritable poumon de l'économie nationale, les douanes sont des portes et des sorties de tout pays ou de toute communauté économique. Elles représentent aujourd'hui l'une des plus importantes régies financières de l'Etat avec près de 40% de recettes. Chargées d'assurer la perception des droits et taxes de douanes à l'importation comme à l'exportation, les douanes ont une mission fiscale, économique et sécuritaire. Elles accompagnent aussi les entreprises nationales dans leur quête de prospérité. Pour le directeur de cabinet du ministère de l'Economie et des Finances, Semodji Djossou, les frontières étant un symbole de séparation ou de division, les membres de l'Organisation Mondiale des Douanes (OMD) ont un principal défi à relever, celui de trouver la meilleure méthode qui permettra l'effectivité de la connectivité ainsi que son amélioration et sa pérennisation. Il a appelé les douanes à adhérer aux objectifs poursuivis par ce thème, entre autres, la mise sur pied des douanes en réseau international, le développement des guichets uniques, les initiatives de promotion d'échange de connaissances et l'établissement de rapports de confiance. Le directeur général des douanes, Adédjé Kodjo Sévon-Tépé a relevé que son institution a inscrit dans ses priorités la collaboration avec les douanes de la sous région et même celles des pays du Nord ainsi que le développement du partenariat avec le secteur privé. Pour lui, l'appropriation de ce thème par les administrations douanières doit les amener à renforcer l'assistance mutuelle entre elles et favoriser le partenariat entre les douanes et les secteurs public/privé.

Musique

Histoire d'un continent, un premier album de rap engagé de YaoBobby

Depuis près d'une décennie, YaoBobby parcours les scènes du rap, au Togo, en Afrique et en France. Avec le groupe Djanta Kan, le meilleur crew de rap au Togo, il a montré le visage d'un rap underground, non seulement avant-gardiste en ce qui concerne les modes de diffusion, mais surtout révélateur d'un véritable mouvement artistique porteur d'un projet ambitieux écumé des niaiseries de la facilité et de la pauvreté du monde du hip hop togolais.

Le rap, tout comme le reggae, charrie les contorsions et les douleurs sociales ; il devrait normalement chanter la condition humaine. C'est ce que fait YaoBobby en criant les malheurs qui lui râpent les nerfs. Ceci étant fait, il ne reste alors à l'artiste qu'à trouver la manière de faire passer ce discours. Cette quête a conduit YaoBobby à aller puiser dans la tradition où il chope les instruments traditionnels africains : le tam-tam et la kora, surtout. Une recherche pour trouver non seulement quelque chose d'assez original, un rap véritablement africain. Cette quête identitaire qui a toujours été à l'œuvre dans l'atelier de recherche de Djanta Kan.

Ça donne lieu à Histoires d'un continent, un premier album produit par Radio France Internationale (RFI), dans les bacs depuis décembre 2011. Un pur délice. Un travelling sur l'histoire de la terre d'Afrique martyrisée, pillée, que chante la voix puissante de YaoBobby, aux côtés de celles non moins fortes des rappeurs Neggüs, Fredy Massamba, Edgar Sekloaka, Milk Coffee &Sugar, et Hannah, Eric MC, à travers des featurings.

Un album qui écume de colère, charriant un art engagé avec des mots crus qui crient la faim, la misère, dénonce les dictatures imbéciles, les dirigeants africains, les politiciens fourbes, et appelle les peuples à

YaoBobby

redoubler de vigilance, à prendre conscience. YaoBobby est un révolté et un rebelle. Il chante avec ses tripes en français et use du mina-ewé avec une insolence artistique.

Reviennent comme écho de la crise togolaise les troubles sociopolitiques de 2005, les élections controversées, les réfugiés, les morts, les frontières fermées, les soubresauts étudiants, etc... YaoBobby est ouvertement anti-régime en place et le cache à peine. Mais l'opposition en prend aussi pour son grade et finalement c'est une méfiance à l'égard du politique.

Pour un premier album, YaoBobby montre un vrai signe de maturité, résultat de ses parcours et collaborations artistiques. Membre du plus grand réseau d'artistes du continent AURA (Artistes Unis pour le Rap Africain), il fréquente assidûment d'Awadi, Xuman, Tonton David, Yeleen, Tata Pound...avec lesquels il a monté et présenté une comédie musicale dans l'ensemble des pays d'Afrique. Participant à un show à Paris, sur la grande scène de la Villette, avec Didier Awadi, le Togolais a également contribué à des compilations dont Fangafrika volumes 1 et 2, Frontières Sud en 2009, Nomadic Wax en 2011, des albums (Negrissim, Art Melody, entre autres).

YaoBobby est actuellement patron de sa propre structure de production ARTS 2 RUES avec laquelle l'enfant de Kodjoviakopé compte mettre sur contribuer à l'émergence et à la professionnalisation de jeunes talents.

Ça murmure

La France tentée de réduire son enveloppe culturelle

L'Institut Français, ex Centre culturel Français (CCF), va déménager des locaux. Et ce déménagement s'accompagne de quelques remue-ménages. Selon les rumeurs, il semble que la France va réduire le budget de la coopération culturelle au Togo. Les bruits commençaient à courir depuis quelques temps, suite au changement structurel intervenu dans le dispositif de la coopération culturelle. Il ne s'était pas agi juste d'un changement de nom. Il s'accompagne d'une véritable révision de la politique française au Togo. Et il semble que le Togo, comme toujours, est un champ d'expérimentation d'un vaste lâchage de l'Afrique francophone.

L'Institut Français occupe les locaux depuis 1963 et pendant 50 années d'indépendance, le Togo ne s'est jamais passé de la coopération française. Sa bibliothèque et son théâtre sont incontournables, pour ne pas dire qu'ils sont les seuls existant sur le sol togolais. Pendant longtemps, le pouvoir au Togo n'a jamais pensé à une véritable politique culturelle digne de ce nom. Le pays ne dispose pas de théâtre, ce que réclament les artistes depuis l'arrivée de Faure Gnassingbé au pouvoir.

Si la France lâche le Togo, cela donnera peut-être un signal fort aux dirigeants pour concevoir une véritable politique culturelle et mettre en branle finalement le Fonds d'Action culturelle (FAC) qui dort dans les tiroirs du ministre de la culture depuis des mois.

Spectacle

"Encre indélébile " ou les Silences de l'Afrique à l'Institut Français ce soir

Gnim Atakpama, le directeur du "Festival Le Gain du conteur" endossera ce soir l'habit du conteur pour porter sur la scène une histoire métaphorique sur la destinée de l'Afrique. Une histoire d'amours contrariés d'enfants pour leur grand-mère Yayi souffreteuse et bafouée. C'est un peu les contes africains d'aujourd'hui.

Le Gain du Conteur a démarré depuis vendredi dernier par un spectacle vendredi dernier à l'Institut Français. Les femmes étaient à l'honneur lors de cette soirée animée par la Québécoise Yolaine Carrier, la Nigérienne Rahina, et la Togolo-Nigérienne Fousséni Yakanou.

Une soirée qui a vu surtout le public découvrir cette canadienne et sa façon particulière de conter. Aussi à l'aise dans la diction que dans gestuelle, Yolaine Carrier, avec son accent québécois aguichant, raconte sur le ton de l'humour et de la gravité, des histoires où la moralité qui sanctionne très souvent les contes, est presque absente, donnant au genre une certaine forme de renaissance.

Gnim Atakpama

Le samedi, l'Institut Français a été le lieu de rendez-vous des amoureux de livres de contes. Une exposition de libraires et d'éditeurs de livres de jeunesse à petit prix. Les Editions Graines de Pensée, L'Harmattan, Zed Magazine et les bibliothèques de quartier STEJ d'Agoué et le Club Kisito Jeunesse étaient présents et ont favorisé des rencontres et surtout des échanges entre lecteurs.

L'UNION Pour la Patrie

Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Imprimerie: St Laurent

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
BOGLA G.

L'ANC réclame un dialogue avec les partis présents au Parlement

La peur d'un fiasco électoral est née

Sylvestre D.

Veulent-ils réellement conquérir le pouvoir un jour ? Ne se sentent-ils pas finalement mieux dans la rue ? Jean-Pierre Fabre et les siens reparlent, curieusement, de discussions avec le pouvoir actuel après avoir rejeté les précédentes convocations et posé des conditions qu'ils savaient irréalisables. Du moins, avant toute entame de discussions. Dans une déclaration datée du 26 janvier 2012 et signée de l'ex-secrétaire général de l'Union des forces de changement (Ufc), aujourd'hui président de l'Alliance nationale pour le changement (Anc), lui-même, il est écrit que *« face à cette situation et devant l'imminence des échéances électorales, l'ANC est disposée à engager, dans les meilleurs délais, des discussions avec les partis représentés à l'Assemblée nationale, à condition que les 9 députés illégalement envoyés à l'Assemblée nationale par la Cour Constitutionnelle soient privés de délibération et de vote en attendant le retour effectif des neuf députés ANC révoqués »*. Et d'ajouter, pour se justifier, qu'il *« s'agit de rompre avec la chaîne des élections frauduleuses en mettant définitivement en place, au Togo, un cadre électoral stable, transparent, équitable et démocratique, qui sera déterminant pour la tenue des prochains scrutins »*. Heureusement, on en prend conscience ! La peur d'un fiasco électoral est née. Mais, faut-il attendre la veille des prochaines législatives pour réclamer le dialogue catalyseur ? Qu'à cela ne tienne, par simple analyse, la nouvelle demande des habitués des marches contient en elle sa propre limite. Qu'est-ce qui peut légitimer le fait de priver de délibération et de vote des députés, même «illégaux», mais siégeant au Parlement et percevant les avantages dus, au nom des discussions politiques réclamées ? La condition peut faire sourire, même s'il faut croire qu'elle implique indirectement que les neuf députés exclus de l'Assemblée nationale soient réintégrés. Ce que ne dit pas clairement l'avis de la Cour de justice de la Cedeao, saisie par le camp de Jean-Pierre Fabre.

Parallèlement, ce qui marque la nouvelle diversion de Fabre et Cie réside dans la transformation rêvée de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI). *« La CENI devient la CEI (Commission Electorale Indépendante). Elle est ouverte à des personnalités de nationalité étrangère parmi lesquelles sera désigné le président (cf Guinée-Conakry) »*. Ce n'est pas nouveau, depuis le controversé cas ivoirien, l'Anc ne cesse de rêver. Seulement, et c'est ce qui n'est pas dit, l'exemple guinéen doit être reprécisé. Au départ, la gestion du scrutin était exclusivement entre les mains des Guinéens. Et pour inventer une porte de sortie, après les difficultés de l'après-premier tour et l'impasse et la longue attente qui s'en sont suivies, l'organisation sous-régionale a trouvé mieux de prendre la présidence de la CENI. De quoi dissiper la grave crise de confiance qui bloquait la succession du défunt Lansana Konté. On était dans une transition qui devait ouvrir la voie à un scrutin plus libre. Demandez aujourd'hui à Alpha Condé s'il est prêt à accepter le même schéma, alors qu'il est le chef d'un Exécutif reconnu par tous. Le Togo est dans ce dernier cas de figure et il faut vouloir divertir pour prétendre à une Commission électorale sous présidence étrangère.

Jean-Pierre Fabre (au milieu, 1er plan) lors d'une marche

Pour le reste, il faut juste reconnaître la méthode Fabre. *« Les discussions devront donc porter sur les points suivants : Rétablissement de la Constitution issue du référendum de 1992 qui règle notamment l'élection du président de la République, les conditions d'éligibilité, le mode de scrutin, le scrutin uninominal majoritaire à deux tours à la présidentielle et aux législatives, la suppression des missions électorales de la Cour Constitutionnelle, les prérogatives du Premier Ministre. Au titre du Code électoral : harmonisation des dispositions du code électoral avec celles de la Constitution, découpage électoral sur la base du recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) de 2010. Commission Electorale Locale Indépendante (CELI) : sa composition sera paritaire pouvoir/opposition, elle ne sera plus présidée ès qualité par les magistrats, le personnel électoral des bureaux de vote et Commission de Listes et Cartes (CLC) recruté par appel à candidature. Suppression du vote par anticipation des forces armées et de sécurité. Suppression des représentants de l'Administration dans les CELI, les CLC et les bureaux de vote. Missions d'observation internationale, notamment UE et Nations Unies, mission d'observation militaire. Forte implication de la communauté internationale pour garantir l'impartialité du scrutin et assurer que les résultats sortis des urnes ne puissent être manipulés »*.

VERBATIM *Par Eric J.*

Le Rpt et nous

Le feuilleton de la dissolution du Rassemblent du peuple togolais, Rpt, parti au pouvoir, n'a pas encore trouvé son épilogue. Annoncé depuis plus d'une année pour mourir, le plus vieux parti politique du pays résiste toujours. D'aucuns estiment que le parti a une âme trop forte pour partir de si tôt.

Vers la fin de l'année écoulée, une mission expresse des membres des bureaux exécutif et politique était sur le terrain pour annoncer aux partisans et sympathisants, la nouvelle. Il s'agissait surtout de convaincre ces derniers sur les mobiles et le bien fondé d'une telle opération. En son temps une date était avancée, le 28 janvier 2012 et un lieu était tout de même retenu, Blitta. A deux jours de la date fatidique pour le parti créé par Feu Gnassingbé Eyadéma, l'on a annoncé un report à une date ultérieure. Curieux et étonnant ! avaient réagi majoritairement les Togolais.

Dans la presse, toutes les rumeurs ont été colportées, des plus folles aux plus inconvenantes. Pour expliquer ce report, il a été fait cas de la planification de troubles par certains cadres du parti avec l'appui d'une partie de l'armée pour désapprouver cette dissolution. Et selon cette tendance, la persistance de telles rumeurs a fait changer d'avis au Président Faure, actuel président du parti. Pour appuyer cela, on a avancé également que certains "*barons*" ont carrément menacé le Chef de l'Etat en des termes très violents.

Il n'y a pas eu de version officielle pour ce report. Néanmoins, l'on a su plus tard que le Président Faure s'était rendu samedi à Adis-Abeba où se tenait un congrès de l'Union africaine. Une hypothèse de voyage avancée par des sources officieuses pour justifier la chose.

Fondamentalement, il est désormais clair que le Rpt va être dissout. Ce n'est ni un décret présidentiel, ni un référendum, encore moins une décision militaire qui fera disparaître le parti à nous tous. Contrairement en 1991 où c'étaient des forces externes au parti qui avaient décidé de sa dissolution engendrant des troubles, aujourd'hui les militants eux-mêmes ont compris que le parti a fait son temps. Par conséquent, malgré la résistance de certains, c'est la nouvelle donne socio-politique et économique qui s'impose à nous tous "*membres de fait*" de ce parti. Non pas parce qu'on n'aime plus le Rpt. Mais surtout, parce qu'il faut regarder dans une nouvelle direction.

Réhabilitation des infrastructures routières à Lomé

Les travaux du Boulevard de Haho lancés pour 12 mois

Sur près de 500 mètres, au départ du carrefour du grand marché de Hédzranawoè, à l'angle de la station d'essence Shell, ont débuté les travaux de terrassement du boulevard de Haho. Travaux et camion de transport de sable tournent par rotation sur le chantier, «*depuis deux semaines déjà*», a-t-on indiqué à L'UNION lundi surplace. A l'œuvre, l'entreprise béninoise ADEOTI. «*On devrait démarrer les travaux en décembre. Nous avons un mois de retard pour des raisons de procédures, mais nous allons le rattraper*», a rassuré un responsable de l'entreprise. ADEOTI en aura pris pour une bagatelle de 7,5 milliards de francs Cfa. Sur un financement du Fonds routier (FR).

Le Boulevard de Haho est la grande voie qui quitte la station Shell du grand marché de Hédzranawoé, à Lomé, et rejoint le grand contournement en construction par une entreprise chinoise dans le quartier Kélégougan, au contour nord de la ville. Sur une distance de 3500 mètres linéaires, les autorités font exécuter les travaux d'aménagement, de bitumage, de renforcement et d'assainissement en deux temps : un premier lot de 2 800 mètres de la station Shell Hédzranawoé jusqu'au carrefour Atlantic Produce, et la suite de 700 mètres pour faire une jonction avec le futur grand contournement de la capitale en exécution par les Chinois.

Les travaux consisteront à dégager l'emprise de la route, suivis d'un terrassement. La chaussée existante sera ainsi scarifiée, réglée et compactée en 2 X 2 voies. La chaussée et le revêtement seront en béton bitumineux de 5 cm. Avec une couche de fondation en sable silteux, et une couche de base en grave concassée. Il est prévu des caniveaux en béton armé pour l'ensemble de la voie, avec des signalisations et de l'éclairage public. Le tout à exécuter dans un délai de huit mois pour la plus longue partie de la route (2 800 m), et de deux à trois mois pour le reste.

Entre l'ouverture des plis, fin mai, et le démarrage effectif des travaux, il faut souligner que beaucoup de mois ont coulé. Mais on estime au ministère des Travaux publics que la période est encore propice pour de grands travaux. La saison des grandes pluies est attendue entre fin avril et début mai. D'ici à là, les terrassements et la pose des caniveaux préfabriqués auront abouti ; ce qui, pour les entreprises, aura été l'essentiel. On sait du Boulevard de Haho qu'il a la paresse d'échapper aux inondations en temps de pluies, paralysant la circulation sur cette large voie. La chance lui est offerte, cette fois, d'échapper à la règle. Le Boulevard de Haho viendra ainsi finalement s'ajouter à la liste des chantiers en cours ou en phase de finition.

Sur le même dossier, ADEOTI était concurrencée par SOGEA-SATOM, COLAS Bénin et CECO BTP (entreprise togolaise). Cette dernière a été disqualifiée pour «*Offre non conforme*». Entendre par là qu'il manquait à son dossier l'attestation de l'ITLS, avec, en sus, «*non respect des critères minima relatifs au personnel, matériel et travaux similaires*». Trois autres dossiers d'appel d'offres ont été mis dans la corbeille des «*non conforme*». D'autant que Groupement EBATP-GECAUMINE et EC BTP ont eu du mal à respecter les critères minima relatifs au personnel, matériel et travaux similaires ; alors que GGTA y a ajouté le non respect de la garantie de soumission. Pour les trois, les propositions de prix variaient entre

Andjo Tchamdja, Ministre des Travaux Publics

4,968 milliards et 6,500 milliards de francs. Hmmm ! Trop alléchants pour être vrais. Quant à SOGEA-SATOM – qui exécute actuellement le projet PAZOL dans la zone lagunaire de la capitale – et COLAS Bénin, leur offre a été jugée conforme, mais avec des propositions de prix respectivement de 10,150 milliards et 9,366 milliards de francs. Un peu trop cher pour les travaux demandés, dirait un connaisseur du secteur.

Pour ce chantier, comme pour tant d'autres, l'autorité met l'accent sur la qualité des œuvres à réaliser. Il était alors exigé des soumissionnaires du Boulevard de Haho une expérience minimale de construction dans les travaux de construction, de réhabilitation ou de renforcement de route bitumée avec couche de base en grave bitume ou grave concassée et couche de roulement en béton bitumineux réalisés au cours des dix dernières années. Le soumissionnaire doit également avoir réalisé avec succès en tant qu'entrepreneur ou sous-traitant au moins un marché au cours des dix dernières années avec une valeur minimum de 5 milliards de francs pour le lot 1 et 2 milliards de francs pour le second lot, qui ont été exécutés de manière satisfaisante et terminés, pour l'essentiel, et qui sont similaires aux travaux proposés.

Voilà qui élimine la togolaise CECO BTP et les autres. Il faut rappeler que, sur le plan togolais, le béninois ADEOTI a déjà fait ses preuves sur la rue du chemin de Fer, sur 1500 mètres linéaires, entre l'ex librairie NOPATO et l'ex magasin SGGG.

Adoption d'une Nouvelle stratégie intérimaire à Whashington

Les grandes ambitions du Togo partagées et soutenues par la Banque mondiale

Jean Afolabi

Le Conseil d'administration de la Banque mondiale a adopté jeudi une deuxième Note de Stratégie Intérimaire (NSI-2) pour le Togo. Elle définit le cadre d'intervention de la Banque au Togo pendant la période de 2012 à 2013, indique un communiqué de la Banque. Au finish, elle est destinée à renforcer et accroître les opérations en cours. La NSI-2 est articulée autour trois principaux piliers, à savoir ***Renforcer la relance économique et promouvoir le développement durable***, ***Améliorer la gouvernance économique et renforcer la capacité de l'État*** et enfin ***Lutte contre la pauvreté et prise en charge des besoins sociaux urgents***.

Madani Tall, Directeur des Opérations pour le Togo

L'objectif fixé pour le premier pilier est d'accompagner le gouvernement togolais dans la mise en œuvre de sa vision de transformer le Togo en un pôle commercial, financier et de services, et de son engagement à s'attaquer aux contraintes structurelles qui limitent son potentiel de croissance et de compétitivité. En ce sens, la Banque continuera de fournir un appui visant à renforcer et accélérer le processus de relance économique et de promotion du développement durable. Les opérations spécifiques dans ce cadre sont destinées à améliorer le climat des investissements, à accroître la productivité et la production agricoles, et à améliorer l'accès aux infrastructures de qualité et productives, précise la Banque. Elles comportent des projets en cours tels que : le Projet d'Appui au Développement du Secteur Privé, le Projet de Revitalisation du Secteur Privé, le Projet Secteur Financier et Gouvernance, le Projet d'Appui au Secteur Agricole et le Projet de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest. Il est également cité le Projet d'Urgence de Réhabilitation des Infrastructures et des Services Electriques (PURISE), et le Projet de Facilitation du Commerce et des Transports le long du Corridor Abidjan-Lagos. De nouvelles opérations proposées dans le cadre de ce pilier incluent un programme régional pour les infrastructures de communication en Afrique de l'Ouest et un second financement additionnel pour le Projet d'Urgence pour la Réhabilitation des Infrastructures et Services Electriques.

Dans le cadre du deuxième pilier, la Banque va poursuivre ses efforts pour soutenir les reformes entreprises par le gouvernement visant à améliorer la gouvernance, la transparence et l'efficacité dans la gestion des finances publiques. La Banque apportera également son appui dans le cadre des réformes structurelles visant le renforcement des secteurs clés de l'économie nationale, tels que les phosphates, le coton et l'énergie. Les principaux résultats attendus incluent le renforcement des capacités des structures de l'État, et de la gestion des principales entreprises publiques et des banques, une gestion financière publique améliorée et transparente, un système de passation des marchés amélioré, et des contrôles budgétaires externes. A cet effet, la Banque continuera de fournir des appuis budgétaires, en plus des opérations existantes (telles que les projets d'agriculture, du secteur financier et de gouvernance, etc.), pour aider à améliorer les secteurs coton et phosphates. Les opérations d'appui budgétaire permettront également de renforcer la réforme des politiques visant à améliorer le système de gestion des finances publiques et à l'aligner sur les nouvelles réglementations de la Commission de l'UEMOA. Elles contribueront enfin à la mise en œuvre effective du Code des marchés publics, afin d'améliorer la transparence et l'efficience du système en accord avec les directives de l'UEMOA et les bonnes pratiques internationales.

En dernier lieu, pour ce qui concerne le troisième pilier, la Banque mondiale va soutenir les efforts du gouvernement en vue de la réduction de la pauvreté, à travers : l'amélioration de l'accès des communautés aux services sociaux de base et aux services de développement local, l'amélioration de la qualité et de l'accès à l'éducation de base et des services de santé, la protection sociale et l'inclusion, et la gestion de l'environnement et les catastrophes naturelles. Les opérations spécifiques incluent des projets actuellement en cours, notamment le Projet de Développement Communautaire, pour lequel une deuxième phase est en cours d'élaboration pour poursuivre les actions déjà initiées, focaliser sur l'emploi des jeunes et initier un programme pilote de transferts d'argent visant à accroître la résilience des plus pauvres, ou le Projet de Revitalisation du Secteur Privé qui a été restructuré pour piloter des programmes visant l'emploi des jeunes et qui pourraient être renforcés à l'avenir, ou encore le Projet Education et Renforcement Institutionnel, le Projet d'Urgence de Réhabilitation des Infrastructures et des Services Electriques qui va étendre ses activités de drainage, et le Projet de Gestion Intégrée des Terres et des Catastrophes. Pour la santé, une étude sur le secteur fournira au gouvernement des informations adéquates pour un meilleur ciblage de ses investissements dans le secteur de la santé et contribuera à identifier des investissements supplémentaires des bailleurs.

D'après la Banque mondiale, l'élaboration de la deuxième Note de stratégie intérimaire s'est fondée sur des leçons tirées de la mise en œuvre de son prédécesseur (NSI-1). Elle a été guidée par le principe de sélectivité, avec un accent sur les résultats, et par les résultats d'une enquête auprès des clients et des diverses consultations menées en 2011 et qui ont mis en évidence les domaines prioritaires pour l'appui de la Banque au Togo. «*Les projets d'investissement ont une place importante, tout comme les opérations d'appui budgétaire qui seront fortement ancrées dans des efforts plus élargis à la communauté internationale. Nous allons donc renforcer nos partenariats avec d'autres bailleurs, afin de mieux soutenir les principaux secteurs de développement du pays*», a indiqué Madani Tall, directeur des opérations de la Banque mondiale au Togo. Il reste persuadé que la NSI-2 permettra d'atteindre des résultats satisfaisants comme ce fuit le cas avec la NSI-1.

Développement et promotion du secteur privé togolais

Thierry Tanoh à Lomé pour discuter infrastructures, agri-business accès au financement des PME

Le Vice-président de la Société Financière Internationale (SFI) pour l'Afrique subsaharienne, l'Amérique latine, les Caraïbes, et l'Europe de l'Ouest, Thierry Tanoh, est au deuxième et dernier jour de sa visite au Togo. Arrivé hier, 30 janvier 2012, il doit rencontrer les hautes autorités togolaises et leur témoigner la disponibilité de la SFI à œuvrer au renforcement de ses activités en Afrique subsaharienne en général, et au Togo en particulier. En plus, discuter des opérations de la SFI dans le pays et être à l'écoute des autorités pour mieux appréhender leurs visions et leurs préoccupations en matière de développement et de promotion du secteur privé au Togo, et sur des questions spécifiques telles que les infrastructures, l'agri-business et l'accès au financement des petites et moyennes entreprises (PME).

Thierry Tanoh

Au Togo, la SFI, filiale du Groupe de la Banque mondiale appuyant le développement du secteur privé, a investi dans plusieurs projets, dont les principaux sont Contour Global, Ecobank, Heidelberg Cement et Transam.

En collaboration avec des partenaires commerciaux, la SFI investit dans les entreprises privées viables des pays en développement sans accepter de garanties du Gouvernement. La différence fondamentale entre la Banque mondiale et la SFI est donc que cette dernière prête directement aux entreprises : conformément aux statuts, la BIRD et l'IDA ne peuvent faire crédit qu'aux gouvernements des pays membres. La SFI a été créée principalement dans le but de corriger cette limite. Dans le financement des projets, la SFI facture ses produits aux taux du marché. Par conséquent, elle réexamine avec prudence les probabilités de succès de chaque entreprise. Afin d'obtenir un prêt de la SFI, les projets doivent être rentables pour les investisseurs, favorables à l'économie du pays hôte et répondre à des directives environnementales et sociales rigoureuses. La SFI finance des projets dans tout type de secteur, notamment l'industrie de transformation, les infrastructures, la santé et l'éducation, le tourisme et les finances. Bien que la SFI soit avant tout un financier des projets du secteur privé, elle peut également investir dans une société contrôlée partiellement par l'Etat, à condition qu'il y ait participation du secteur privé et que l'entreprise soit gérée sur une base commerciale. Elle peut financer des sociétés détenues totalement par des partenaires nationaux aussi bien que des entreprises mixtes qui appartiennent à la fois à des actionnaires locaux et étrangers.

Pour la promotion du secteur minier

L'excellence du marbre togolais bientôt présentée aux spécialistes mondiaux du secteur

La phase de présentation du marbre du Togo d'"excellente qualité", proche de la référence mondiale qui est italienne, se fera au mois de juin pour les marchés de près de 85 pays déjà intéressés à travers les partenaires espagnols, a rapporté samedi Chine nouvelle, citant les responsables de la société d'exploitation Pierres ornementales et marbres (POMAR-Togo). Des accords sont déjà scellés avec des partenaires espagnols et feront que le marbre togolais, en début de phase d'exploitation de la réserve de Pagalla (260 km, au nord de Lomé) sera présent dans 85 pays, a expliqué Rodriguez Hélios, directeur général de POMAR-Togo, lors d'une visité sur la carrière.

"*A partir du mois de juin, nous entamerons la phase de présentation du produit aux différents consommateurs de tous ces pays, pour faire connaître le marbre du Togo*", a déclaré Hélios Rodriguez. Il ne s'agira pas de "*commercialisation mais de présentation*", a-t-il insisté, bien entendu que le marbre togolais sera commercialisé sous la forme bloc et aussi sous la forme traitée.

Le marbre togolais qui est déjà en début d'exploitation, à Pagala, dans le centre du pays, est "d'excellente qualité" et sa production respecte les contraintes de gestion de l'environnement, d'éthique et les normes édictées par le ministère de l'Environnement. "*A partir du mois de septembre, nous allons commencer à demander la certification ISO pour nos activités d'extraction*", a annoncé Hélios Rodriguez à Chine nouvelle.

La construction de l'usine de transformation démarrera dès le mois de février à Lomé sous un financement partiel de la Banque ouest africaine de développement (Boad), mais il faudra attendre près de 18 mois pour sa mise en service. Le Togo dispose d'immenses réserves de marbre dont l'exploitation pourra durer des siècles. "*Les réserves de Pagala sont tout simplement époustouflantes. Il y a 800.000 m2 d'affleurement, c'est à dire du marbre qui sort du sol. Si vous compter simplement une hauteur de 1m, cela vous donne 800.000 m3, c'est-à-dire environ 8 siècles d'exploitation*", a expliqué Hélios Rodriguez.

Au Ghana

La filière cacao est menacée

Le Ghana Cocoa Board (COCOBOD), institut d'Etat, a annoncé, le 26 janvier, que 23% des cacaoyers du Ghana ont plus de 30 ans et ne peuvent donc plus produire. Ces arbres devraient être remplacés par des jeunes plants hybrides, dans le cadre du National Cocoa Rehabilitation Programme, auquel le COCOBOD participe. Le programme, démarré au deuxième semestre 2011, prévoit d'améliorer et d'augmenter la production de cacao durable dans le pays. Dans son budget 2012, le gouvernement a prévu les fonds nécessaires afin de permettre aux fermiers d'accéder à 20 millions de plants de cacaoyers non taxés, d'inciter les agriculteurs à développer leurs exploitations et de fournir de l'emploi aux jeunes dans la filière.

Pour mener à bien ses projets, le COCOBOD s'est fixé un délai de six ans. La tâche semble difficile car en plus du vieillissement, les arbres sont touchés par d'autres fléaux comme le gui et les maladies. Pourtant, sur la saison 2010-2011, le Ghana a enregistré une production record d'un million de fèves de cacao et garde ainsi sa place de deuxième producteur mondial derrière la Côte d'Ivoire. Cette hausse de l'offre ghanéenne s'explique par un climat très favorable et a permis au pays de bénéficier de la hausse des prix sur les marchés.

Dossier / Qu'ont exactement fait les ministères en 2011 ? (suite)

En Sports et loisirs, en Tourisme : la plaidoirie pour le financement

Aux cabinets de Christophe Tchao et de Batienne Kpabre-Silly, on peut s'enorgueillir d'avoir accompli la mission. Du moins, pour ce qui a été possible de faire durant 2011. Au ministère des Sports et des loisirs, il en a été ainsi des actions «Redynamiser les championnats scolaires et universitaires», «Encourager la participation régulière et qualitative du Togo aux différentes compétitions sportives», «Détecter et former 50 talents de football et 16 talents en athlétisme lors des championnats scolaires et universitaires». Il est précisé que la détection est axée sur le football : 80 talents ont été détectés (40 cadets et 40 minimes regroupés durant les vacances 2011 et dont 22 ont intégré le Centre Sport-Etudes au CRETFP de Kpalimé depuis la rentrée scolaire 2011-2012). Les contrats d'objectifs ont été signés et les fédérations sportives subventionnées par l'Etat. Sur toute la ligne, au finish, un score de 100% d'exécution.

La même satisfaction se lit dans les mesures «Réhabiliter le stade municipal de Kara», «Réhabiliter les bâtiments des directions et inspections des Sports et loisirs», «Former 50 chargés d'Education sportive et sportive de la région des Plateaux», «Organiser les épreuves physiques des examens» (quoi de plus normal), «Construire la plateforme de Sotouboua (terrain de handball)», «Organiser le concours de recrutement de 80 étudiants pour l'INJS» et «Elaborer un guide national des loisirs».

Comme pour dire que tout ne doit pas être parfait, l'élaboration des programmes d'enseignement d'Education sportive et sportive (EPS) au Togo est juste en cours. Alors que la formation prévue pour 25 cadres de haut niveau dans les domaines des activités physiques et sportives, et l'organisation projetée des stages de recyclage pour 300 enseignants d'EPS n'ont guère connu de début d'exécution (0%). Indisponibilité des fonds sollicités de l'Etat oblige. Par contre, l'élaboration de la Politique nationale des loisirs est carrément balancée en cette année 2012. La Politique nationale des sports, elle, est en réalisation.

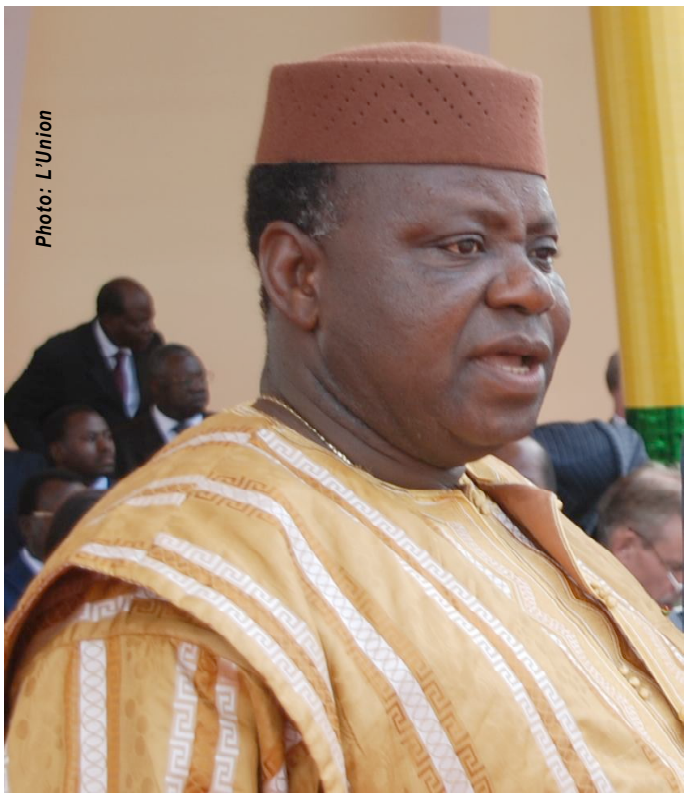
Photo: L'Union

Batienne Kpabre-Silly, Ministre du Tourisme

Le même tableau est peint en Tourisme. C'est le 100% plein pour «Acquérir du matériel roulant», «Réaliser une étude pour réhabiliter l'installation électrique de la direction du développement touristique et de la direction de la promotion touristique», «Réhabiliter l'installation téléphonique avec achat d'autocommutateur», «Réaliser un film de promotion touristique avec production de CD-Rom et de documents publicitaires» (livraison prévue pour ce janvier 2012) et «Faire adopter le document de la Politique nationale du tourisme par le conseil des ministres». A l'opposé, sur les sept actions inscrites, le Plan directeur n'a jamais été élaboré, ni entamé, pour insuffisance de financement. Chez Batienne Kpabre-Silly, la réhabilitation des infrastructures hôtelières de l'intérieur du pays n'a bougé que de 20%. A-t-on été sûr du financement avant d'inscrire l'action ?

Il faut déjà lire qu'il ne s'agit d'une vitesse de croisière dans les actions soumises aux différents ministres. Ça ne sent pas un travail à plein régime. C'est en novembre 2008 lors du séminaire gouvernemental de Kara que la technique des lettres de mission a été adoptée, important outil de suivi de l'exécution des politiques sectorielles. Depuis, au début de chaque année budgétaire, le Premier ministre adresse une lettre de mission négociée avec chaque ministre, fixant les actions prioritaires à mener pendant l'année. Le contenu desdites lettres résulte des mesures annoncées par la Déclaration de politique générale. L'évaluation d'exécution des lettres en 2009 et 2010 a permis d'améliorer. Les faibles taux d'exécution trouvant leur explication dans les difficultés que les ministères avaient initialement pour définir les actions qui étaient éligibles au cours de l'année à venir. Dans la plupart des cas, les ministères inscrivaient des idées de projets comme actions à réaliser ou inscrivaient des activités dont le financement n'était pas encore obtenu.

SPORTS

FOOTBALL/CHAMPIONNAT D1

L'AS Douanes prend les commandes

L'AS Douanes a pris la tête du classement du championnat national de football de Première Division à l'issue de la 8e journée disputée dimanche.

Gilles Vevey

Les Douaniers jusque-là intraitables à l'extérieur, ont une fois encore confirmé leur bonne forme. Devant Abou Ossé à Anié, ils réussissent un nouveau hold-up de 1-0, obligeant les Caïmans à concéder leur première défaite à domicile. Les Douaniers qui comptent 16 pts profitent du faux pas de Dyto (15 pts), tenu en échec à Tsévié 0-0 par Asko pour prendre seuls la tête du classement.

Agaza, lui, pointe désormais à la 3e place après une victoire difficile mais précieuse sur Unisport à Gbossimé. Battus à la 7e journée par Gomido à Kpélé 2-1, les Scorpions n'ont pas produit un grand jeu devant Unisport. " Mes poulains n'ont pas produit un bon jeu, mais les trois points de la journée comptent avant tout. C'est notre seule satisfaction ", a déclaré Papa Thiam, le coach des Scorpions.

Mais pour cette 8e journée, c'est Gomido qui réalise un super coup en allant s'imposer chez Foadan à Dapaong 2-1. Les Show Boys enchaînent donc leur seconde victoire depuis le début du championnat et se placent à la 5e place du classement avec 10 pts.

Autres résultats. Maranatha en déplacement à Bafilo réalise un match nul 1-1. Même score entre Kotoko et Koroki à Lavié. Sémassi bat Okiti 1-0. Enfin Togo Port et Tchaoudjo AC se neutralisent 0-0.

CAN 2012

Les règles applicables en cas d'égalité entre deux ou plusieurs équipes d'un même groupe

La 3e journée de la CAN 2012 qui a démarré dimanche va régler le sort de bon nombre d'équipes. Mercredi soir, on connaîtra les huit meilleures équipes du continent, qualifiées pour les quarts de finale de la Coupe d'Afrique. Mais en cas d'égalité, quelles sont les règles applicables ?

Si pour le Gabon et la Tunisie (groupe C), la Côte d'Ivoire (groupe B), la Guinée équatoriale et la Zambie (groupe A), l'affaire est entendue, qui va accompagner ses équipes ? L'Angola et le Soudan (groupe B) et la triplette Ghana-Guinée-Mali (groupe D) sont en ballottage. Mais, dans une CAN aussi incertaine, personne n'est à l'abri d'une surprise.

Dans ce contexte, la Confédération Africaine de Football vient de rappeler les règles applicables en cas d'égalité. Selon l'article article 72 du règlement de la Coupe d'Afrique des Nations 2012, en cas d'égalité de points entre deux équipes ou plus, au terme des matches de groupe, les équipes seront départagées selon les critères suivants : le plus grand nombre de points obtenus lors des rencontres entres les équipes en question ; la meilleure différence de buts lors des rencontres entre les équipes en question ; le plus grand nombre de buts marqués dans les matches de groupe entre les équipes concernées ; la différence de buts sur l'ensemble des parties disputées dans le groupe ; le plus grand nombre de buts marqués sur l'ensemble des matches de groupe ; le système de points du concours de fair-play prenant en compte le nombre de cartons jaunes et de cartons rouges ; un tirage au sort effectué par le Comité d'organisation de la CAF.

Dans le groupe D où la lutte semble serrée entre le Ghana (6 pts+3), la Guinée Conakry (3 pts+4) et le Mali (3 pts-1), il faut attendre cette dernière journée pour procéder au classement final. La Guinée pour passer doit à tout prix gagner le Ghana et espérer que le Mali ne passe pas l'obstacle botswanais. Mais avantage aux Ghanéens qui, même avec un nul sans se soucier des calculs d'apotthicaire. Les Black Stars ayant battu les Aigles du Mali dans leur Dans l'autre hypothèse, en cas de match nul de la Guinée et du Mali, c'est le Mali qui passe. Les Aigles ayant dominé les Guinéens lors de leur confrontation directe.

Football- D2/ Les Anges de Notsè se relancent

En Deuxième Division, Anges de Notsè corrigent Ifodjè 3-1. Une bonne opération puisqu'ils occupent la 2e place dans le groupe A avec 7 pts. Espoir de Tsévié qui avait l'occasion de prendre la tête du classement, Tigre Noir Zéhpyr étant au repos, a été battu à domicile par l'Entente II 1-0.

A Tabligbo, Arabia engrange sa première victoire devant Asfosa 1-0, tout comme Gbohloesu qui bat Snpt 1-0.

Dans le groupe B, Agouwa chipe la première place à Odalou en s'imposant devant AS Dankpen 1-0. Avec 8 pts Agouwa fait donc la course en tête du classement, suivi par ASCK qui bat Danlé 1-0.

Autres résultats. L'AS Binah a été tenu en échec par Doumbé 1-1 ; Foukpa s'impose devant Tigre Noir de Cinkassé 1-0.

Real Madrid- Mesut Özil met tout le monde à ses pieds

rrésistible depuis le début de l'année 2012, Mesut Özil est couvert d'éloges par toute la presse madrilène.

En 2010, lorsque le Real Madrid parvenait à arracher Mesut Özil au Werder Brême contre un chèque de 15 M€, José Mourinho était le premier à se féliciter d'avoir attiré dans ses filets un des plus grands espoirs du football mondial à un prix réduit. Mais depuis, le Special One a souvent malmené son milieu de terrain allemand en le mettant sur le banc à l'occasion de grands matches. Mais depuis le mois de janvier, Özil enflamme la Casa Blanca. Un retour en grâce ponctué par une prestation de très haut vol lors du quart de finale retour de coupe du Roi face au Barça (2-2).

Bénéficiant des critiques formulées à l'encontre du style de jeu trop défensif de Mourinho, notamment face au Barça, l'ancien pensionnaire du Werder Brême évolue désormais aux côtés de Kaka. Une association séduisante face aux Blaugrana et qui a encore impressionné contre Saragosse. Auteur d'un mois de janvier ponctué par un but et cinq passes décisives, Özil fait donc logiquement les gros titres de la presse madrilène. As n'a d'ailleurs pas hésité à titrer : « Özil mène le changement du Real Madrid », plaçant ainsi le joueur germanique au poste de chef d'orchestre d'un Real redevenu ultra offensif après la nouvelle gifle reçue au Bernabeu le 18 janvier dernier.

Meilleur passeur du club merengue (15 offrandes depuis le début de la saison), Özil fait également l'unanimité auprès de son nouveau partenaire de choix, Kaka. « C'est très facile de s'entendre avec lui parce qu'il est très intelligent. C'est un plaisir de le voir jouer sur un terrain. Il rejoue à nouveau avec de la confiance et c'est important pour l'équipe qui pourra en profiter un maximum. » Leader de la Liga avec sept points d'avance sur le Barça, le Real d'Özil fonce vers le titre. De quoi redonner le sourire aux socios merengues qui attendent désormais que cela se confirme également en Ligue des Champions.

Togotelecom

BONUS

RECHARGEMENT ILLICO

JUSQU'AU 31 JANVIER 2012

RECHARGES	BONUS	MONTANT AU RECHARGEMENT
Carte illico de 2 000 F CFA	+20%	2 400 F CFA
Carte illico de 5 000 F CFA	+25%	6 250 F CFA
Carte illico de 10 000 F CFA	+30%	13 000 F CFA
Carte illico de 15 000 F CFA	+35%	20 250 F CFA

Pour en savoir plus, rendez-vous dans nos Espaces Telecom.

Service client : 112
Dérangement : 119

ESPACES TELECOM À LOMÉ

Ex Direction Générale
Avenue Nicolas GRUNTZKY, ancien siège
Tél : (228) 22 21 47 14

Espace HELIM
Ancien immeuble S3G
Tél : (228) 22 20 32 06

Espace Telecom AGOE NYIVE
Juste après la Brasserie BB
Tél : (228) 22 50 82 01

Espace Telecom ADIDOGOME
Face Église d'Adidogomé
Tél : (228) 22 50 83 01

Espace Telecom ADOBOU-KOME
Face mosquée de l'ex Zongo
Tél : (228) 22 23 16 67

Espace Telecom ANANI SANTOS
Carrefour Fréau Jardin
Tél : (228) 22 23 16 91

Espace Telecom ASSIVITO
Espace HELIM, ancien immeuble S3G
Tél : (228) 22 20 74 00

Espace Telecom PORT
Près du Rond-Point du PAL
Tél : (228) 22 27 46 03

ESPACES TELECOM À L'INTÉRIEUR

Espace Telecom TSEVIE
Près du grand marché de NDANYI
Tél : (228) 23 30 00 01

Espace Telecom ANEHO
Dans le bâtiment de l'UTB
Tél : (228) 23 31 07 24

Espace Telecom KPALIME
Près de la Préfecture
Tél : (228) 24 41 00 50

Espace Telecom ATAKPAME
Face à la station TOTAL
Tél : (228) 24 40 02 39

Espace Telecom SOKODE
Face au marché - Après CNSS
Tél : (228) 25 50 01 21

Espace Telecom KARA
Près du stade Municipal
Tél : (228) 26 60 00 60

Espace Telecom DAPAONG
Face au commissariat
Tél : (228) 27 70 83 00

TOGO TELECOM, La Référence

www.togotelecom.tg

Journée mondiale de lutte contre la lèpre

228.734 nouveaux cas enregistrés en 2011

Etonam Sossou

La journée du 29 janvier a été consacrée à la célébration mondiale de la lutte contre la lèpre. Selon le représentant de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), 228.734 nouveaux cas, à l'échelle mondiale, ont été enregistrés en 2011 avec un taux de prévalence de 192.246. L'OMS s'est toujours mobilisée dans le combat contre cette maladie endémique qui sévit toujours en Afrique, en Asie, en Amérique et dans le Pacifique. Grâce aux dons et à l'implication des bénévoles, de nombreuses avancés ont été possibles. En 15 ans, la lèpre a été éradiquée dans 98 pays...mais elle est encore présente dans une centaine de pays aujourd'hui. Depuis 2002, la maladie a nettement reculé...mais 65% des nouveaux cas se présentent sous la forme la plus contagieuse. En 2011, 2,5 millions de lépreux ont été guéris...mais ils souffrent de séquelles invalidantes sévères.

La lèpre est une maladie infectieuse chronique évoluant très lentement.

Elle affecte principalement la peau, les nerfs périphériques, les muqueuses des voies aériennes supérieures et les yeux. Il n'existe pas de vaccin à ce jour, mais il y a un traitement par polychimiothérapie peu onéreux et qui a fait ses preuves: plus de 14 millions de malades guéris depuis 1982 (OMS).

Les fonds collectés lors de la Journée Mondiale de Lépreux permettent à de lutter contre la maladie : dépister, soigner, accompagner les anciens malades vers la réinsertion et le traitement des séquelles, former les médecins et le personnel de santé, et financer la recherche. Chaque année depuis 2006, une bourse de 300 000 dollars est attribuée à une équipe de chercheurs, via le programme MALTALEP, dans le but d'obtenir une meilleure connaissance des mécanismes de la lèpre.

La lèpre est une maladie dangereuse qui peut engendrer des infirmités ou invalidités chez les personnes atteintes. Si on n'aperçoit aucune amélioration chez les patients, on est obligé de procéder à une chirurgie de décompression nerveuse. Durant l'année 2000, nombreux sont ceux qui ont eu recours à l'opération. Notons que les médicaments utilisés n'ont pas été remplacés mais la formation particulière sur le traitement de la maladie a été intensifiée.

Société

Les "Bororo", de la tresse aux aphrodisiaques

Il faut croire que la belle époque est révolue pour les femmes peulhs en réalité, qui viennent du Niger de façon périodique, pour offrir leurs services aux togolaises. A priori, des produits d'entretien de cheveux. Aujourd'hui, ces produits ne nourrissent plus son "*homme*", à en croire Salima Bouba , 27 ans. La jeune femme avoue que petit-à-petit, ses sœurs et elle-même se sont converties au commerce. Mais de quoi?

Dans un français approximatif, et visiblement gênée, Salima B. explique qu'elles vendent aussi des espèces de produits d'entretien. Pour hommes et pour femmes. Entendez des aphrodisiaques. "*Il y en a pour rétrécir le sexe de la femme et un autre pour donner du volume à celui de l'homme* ", dit-elle en riant. A ses côtés, une autre lance : "*Même pour garder le mari, on te donne !* ". Et " *c'est presque fini. Les gens savent maintenant que ça marche et ils achètent beaucoup*", soutient Salima B., relevant au passage que la quantité de produits qu'elle a écoulée, l'an dernier, en trois mois s'est vendue cette fois en moins d'un mois…

Comme toujours, les " Bororo " débarquent dans les grandes villes du Togo en début de saison sèche et y restent trois mois en moyenne. Le petit groupe que nous avons rencontré à Lomé, ce vendredi en fin d'après-midi, est constitué de 14 femmes. Assises sur des bouts de tissu, non loin d'une mosquée, elles rangent leurs marchandises et font des comptes, sous le regard de la doyenne. C'est la tante paternelle de Salima, et la belle-mère des autres jeunes femmes de la bande. "*Ça fait plus de 20 ans qu'elle vient chaque année à Lomé pour faire des tresses. Nos maris nous laissent venir avec elle parce qu'elle connaît bien la ville et elle doit veiller sur nous*", soutient notre source, tout en allaitant son bébé. Elles sont nombreuses à avoir un enfant en bas âge, qu'elles portent au dos chaque jour en faisant le tour de la ville, à pied !

La tante susmentionnée se refuse à tout commentaire. Mais sa nièce nous confie qu'à l'époque, " *avec les tresses seulement, elle pouvait gagner près de 5000 F par jour. Et une tête rapportait seulement 200 F. Maintenant, ça dépend des clientes. Il y en a qui paient 1.000 F pour une coiffure. Et même jusque-là, on gagne difficilement 3.000 F par jour* ". D'où le commerce des produits aphrodisiaques, jugé plus rentable. Elles proposent également de quoi venir à bout des douleurs abdominales, des règles douloureuses, de l'infertilité, etc. Essentiellement des produits naturels à base de feuilles et d'écorces d'arbres, qu'elles mesurent dans des capsules de bière. 500 F la capsule ! Et ça s'arrache…

Pièces mutilées …pomme de discorde

Les pièces de monnaies constituent le moyen d'échange par excellence de nombreux togolais. Sur les marchés, dans les transports et même dans les grandes surfaces, les pièces permettent d'assurer les paiements et facilitent la monnaie pour des prix généralement affichés avec 25, 50 ou 100 f cfa de majoration.

Pourtant les pièces de monnaie sont à l'origine de petits problèmes entre consommateurs et vendeurs car celles-ci ne sont pas présentables souvent. En effet certaines pièces mutilées sont refusées car leur aspect rebute ! On les appelle communément des pièces lisses, finies ou effacées. Personne n'en veut, pourtant elles circulent ! Ils sont rares ceux qui n'ont jamais interpellé une vendeuse pour une pièce jugée lisse. " *L'argent circule et le plus souvent vous recevez ce type de pièces par mégarde. Je peux dire qu'on se débarrasse d'elles pour éviter qu'elles nous reste entre les mains* ", affirme M. Alex, client d'un supermarché. On se demande comment la pièce peut ainsi s'effacer. La durée de vie est la première raison et la seconde, les mauvais traitements infligés aux pièces.

Certaines personnes les marquent à l'aide d'un couteau ou les frottent à même le sol pour espérer les revoir. Pourtant ces pièces qu'on dit lisses, lavées ou finies sont bel et bien valables selon des employés des institutions bancaires que nous avons interrogés. Ils nous ont donné les raisons qui rendent une pièce invalide. "*Une pièce est dite mutilée et donc sans valeur quand les inscriptions suivantes sont totalement absentes des deux surfaces de la pièce. Les inscriptions faisant référence à la structure émettrice (UEMOA, BCEAO), le silure symbole de la BCEAO et la valeur faciale de la monnaie (50, 25, 100, 250…)* ". En d'autres termes, si votre pièce porte toujours une des inscriptions citées, elle est encore valable. Mais où se situe donc le problème ? " Moi je ne peux pas prendre "*l'argent lisse*" parce que "*c'est vilain*" et puis les clients ne prennent pas ça si tu fais la monnaie avec ", affirme Akpénè, vendeuse de charbon.

C'est donc l'aspect des pièces qui pose problème ! Alors, seule la Banque émettrice peut résoudre le problème en récupérant les pièces mutilées pour les jeter en haute mer et émettre de nouvelles. " Jeter en haute mer des pièces mutilées : quel gâchis ", soutient un banquier " on peut bien penser à les recycler ".

En effet, aucune méthode de recyclage n'existe pour les pièces. Pourtant l'alliage ferro-nickelé pourrait servir à fabriquer de nouvelles pièces. En attendant que des pièces neuves ne viennent prendre la place des anciennes sur le marché, consommateurs et vendeurs continueront de refuser les pièces mutilées ou de se débarrasser d'elles en cas d'inattention d'un interlocuteur.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°161 DE LOTO KADOO DU 20 Janvier 2012

Nous sommes le vendredi 27 janvier 2012 et le tirage de Loto Kadoo de ce jour porte le **N°162**

Le tirage Loto Kadoo de vendredi dernier a permis à plusieurs parieurs de la LONATO de remporter une multitude de gros lots et de lots intermédiaires.

A LOME, nos avons enregistré **huit lots de 500.000F CFA** gagnés auprès des **opérateurs 3024, 6438, 6499 et 7826 et un gros lot de 1.250.000F CFA** recensé sur le point de vente **7048.**

A l'intérieur du pays, ce sont les villes de BADOU et NOTSE qui ont enregistré des gros lots lors du tirage de vendredi dernier.

Ainsi, les **opérateurs 2104 et 2108** basés à **BADOU** ont dénombré respectivement **un lot de 750.000F CFA et un gros lot de 1.000.000F CFA**

A **NOTSE,** un parieur a eu le bonheur de remporter la somme de **500.000F CFA** après avoir tenté sa chance sur **le point de vente 2210.**

Au **PMU'TG,** le Quarté du jeudi 26 janvier 2012 a permis aux parieurs ayant trouvé la combinaison gagnante dans le désordre de remporter la somme de **720.000F CFA.**

La remise des lots à Lomé se fera au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales

AVEC LOTO KADOO TOUS LES VENDREDIS, UNE AUTRE FAÇON DE DEVENIR RICHE ! BONNE CHANCE A VOUS TOUS ! ! !

LOTO KADOO

Résultats du tirage N°162 de Loto Kadoo du Vendredi 27 Janvier 2012

Numéro de base

46 52 28 45 13

Numéros bonus

51 36

LOTTO DIAMANT

Résultats du tirage N° 572 de Lotto Diamant du lundi 30 Janvier 2012

Numéro de base

** ** ** ** **